

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Session annuelle
du Conseil d'administration

Rome, 12-16 juin 2006

RAPPORTS DU DIRECTEUR EXÉCUTIF SUR DES QUESTIONS OPÉRATIONNELLES

Point 11 de l'ordre du
jour

*Pour information**



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.A/2006/11-B/3
11 mai 2006
ORIGINAL: ANGLAIS

INTERVENTIONS PROLONGÉES DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT APPROUVÉES PAR LE DIRECTEUR EXÉCUTIF (1ER JUILLET – 31 DÉCEMBRE 2005) GUINÉE-BISSAU 10148.2

Activités de secours et de relèvement après le conflit

Nombre de bénéficiaires	382 500
Durée du projet	24 mois (1er janvier 2006–31 décembre 2007)
Quantité de produits alimentaires	15 571 tonnes
Coût (dollars E.-U.)	
Coût total pour le PAM	12 161 610
Coût total des produits alimentaires	5 081 270

* Conformément aux décisions du Conseil d'administration sur la gouvernance, approuvées à la session annuelle et à la troisième session ordinaire de 2000, les points soumis pour information ne seront pas discutés, sauf si un membre en fait la demande expresse, suffisamment à l'avance avant la réunion, et que la présidence fait droit à cette demande, considérant qu'il s'agit là d'une bonne utilisation du temps dont dispose le Conseil.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur régional, ODD*: M. M. Darboe tél.: 066513-2201

Attaché de liaison principal, ODD: M. T. Lecato tél.: 066513-2370

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme C. Panlilio, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

* ODD: Bureau régional de Dakar (Afrique de l'Ouest).



RÉSUMÉ

1. La Guinée-Bissau a toujours des difficultés à se relever du conflit de 1998–1999, qui a provoqué le déplacement de 350 000 personnes, appauvri le pays et détruit une grande partie de ses infrastructures. Le pays se place actuellement au 172^e rang sur les 177 pays classés selon l'indicateur de développement humain dans le rapport du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) de 2005: le produit intérieur brut est estimé à 159,5 dollars É.-U. par habitant; les indicateurs socioéconomiques sont en deçà de ceux de la plupart des autres pays de l'Afrique subsaharienne et des pays les moins avancés (PMA). Selon le Rapport national de 2004 sur les objectifs du Millénaire pour le développement, 80 pour cent de la population vit avec moins de 2 dollars par jour et 16 pour cent, réduit à une extrême pauvreté, avec moins de 1 dollar par jour.
2. Le PAM intervient en Guinée-Bissau depuis 1974. De juillet 2000 à ce jour, il a fourni une aide de 20 millions de dollars É.-U. aux populations vulnérables, dans le cadre de trois IPSR, dans les secteurs de l'éducation, de la santé et de la relance agricole. Le PAM a fait évoluer ses opérations de secours vers des activités de redressement, mais l'instabilité politique chronique l'a obligé à réorienter ses activités vers l'urgence. Le PAM aide le Gouvernement et ses partenaires à fournir des services de base aux populations rurales les plus vulnérables dans les domaines de la santé, de la nutrition et de l'éducation. Durant la période de soudure, saison particulièrement critique, les activités Vivres contre travail du PAM permettent d'alimenter les familles vulnérables et de renforcer les capacités productives de la population.
3. En 2005, le PAM a mené une enquête ACV (analyse et cartographie de la vulnérabilité), qui a conclu que 34 pour cent des ménages étaient très exposés à l'insécurité alimentaire et que leur situation pouvait dégénérer rapidement, en particulier dans les zones rurales, en cas d'affaissement de la production agricole. La situation nutritionnelle est préoccupante: le pays présente des taux élevés de malnutrition aiguë et de mortalité infantile, en particulier dans les zones rurales durant la période de soudure. Les infrastructures sanitaires sont précaires et l'accès aux soins est incertain. Les taux nets de scolarisation dans l'enseignement primaire sont bas: 53 pour cent pour les garçons et 38 pour cent pour les filles.
4. L'objectif de l'IPSR 10148.2 est de venir en aide aux groupes vulnérables ruraux dans une situation d'après-conflit, en ciblant les régions les plus exposées à l'insécurité alimentaire, avec les taux les plus élevés de malnutrition aiguë et les taux les plus bas de scolarisation dans l'enseignement primaire, telles que les a recensées la récente étude ACV. Les régions d'Oio, de Bafata et de Gabu recevront 85 pour cent de l'aide alimentaire du PAM; les autres régions — comme l'explique le descriptif du projet — recevront un soutien limité, en raison de la nécessité d'élargir le filet de sécurité, d'établir des contacts permettant une alerte rapide et de repérer des partenaires d'exécution potentiels dans l'éventualité de changements politiques ou économiques ou d'une catastrophe naturelle.
5. Conformément aux priorités stratégiques du PAM, les activités de l'IPSR viseront les objectifs suivants:
 - améliorer la santé et l'état nutritionnel des enfants de moins de 5 ans et des femmes enceintes ou allaitantes souffrant de malnutrition (Objectif stratégique No 3);
 - améliorer le soutien médical des patients atteints de la tuberculose, de la lèpre et du VIH/sida (Objectif stratégique No 3);



- relever les taux de scolarisation et d'assiduité scolaire, notamment pour les filles, dans les écoles maternelles et primaires des zones les plus vulnérables (Objectif stratégique No 4);
- renforcer la sécurité alimentaire des ménages dans les zones ciblées grâce à la remise en état des terres et à la création d'avoires communautaires (Objectif stratégique No 2); et
- renforcer la capacité du Gouvernement et des organisations non gouvernementales locales à mettre en place et à gérer des programmes d'aide alimentaire et de lutte contre la faim (Objectif stratégique No 5).